ROUBAIX

La fête de Noël aux établissements Toulemonde-Destombe

La crèche

Suivant une tradition établie depuis longtemps dans la maison Toulemonde-Destombe, le personnel de l'usine s'est réuni le 26 décembre, pour fêter la Noël.

Six cents personnes environ étaient rassemblées à cette occasion, dont de nombreux enfants des ouvriers. La fête commença par une allocution de M. Jacques Toulemonde, qui cita à l'ordre du jour les nouveaux médaillés de cette année : 50 ans de présence, MM. Alfred Leclercq et Carlos Merches ; 40 ans de présence, M. Jules Desmarchelier ; 30 ans de présence, M. Raymond Druet, M. et Mme Alfred Lahousse et Mme Hélène Mahieu.

Puis M. l'abbé Carissimo, doyen de Sainte-Elisabeth, prit la parole et, en termes très simples et très élevés, dégagea tout le sens social et religieux d'une telle réunion.

Le goûter fut ensuite servi et fut très apprécié des petits et des grands.

La fête se termina par la représentation d'un mistère de Noël, « L'Epiphanie », de H. Ghéon, jouée par les enfants des patrons, dans des décors admirablement exécutés par le personnel de l'usine.

Chacun se retira satisfait de ces quelques heures passées dans une atmosphère à la fois familiale et bien française.

Le maréchal Pétain avait bien voulu témoigner sa sympathie à tous les participants de cette fête.

DIMANCHE 4 JANVIER :

Aujourd'hui : sainte Benedicte; demain : sainte Amelie.

Soleil : lever, 9 h. 46; coucher, 18 h. 6.

Lune : dernier quartier le 10.

Hôtel de ville : bureau de l'état civil ouvert de 9 h. à 11 h. 30.

Sapeurs-pompiers : No d'appel 303.33.

Caisse d'épargne : fermée.

Œuvre de Saint-François-Régis (mariages) : de 10 h. à 12 h., rue Richard-Lenoir, 22.

Goutte de lait : distribution de 11 h. à 12 h.

Service médical de 7 h. à 21 h. : MM. Léon Fauverghe fils, 46, rue Pauvrée et Raphaël Van Mullen, 96, boulevard de Lyon.

Pharmaciens de garde du samedi 3 à 19 h., au lundi 5, à 9 h. : MM. Deleporte, 116, rue du Moulin et Alexandre, 200, rue de l'Ommelet.

Concours des ténors : à 9 h., au Grand-Théâtre.

Grand-Théâtre : à 14 h. 30 et à 18 h. 30 : « Les pêcheurs de perles ».

Famille du prisonnier

Vous savez que la plupart des villes ont un siège de « la Famille du prisonnier » où des prisonniers libérés se penchent sur les joyers de leurs camarades absents. A Roubaix, ce siège est 8, rue du Château.

Si j'en parle aujourd'hui, c'est parce que, par deux importantes manifestations, les membres de la section de Roubaix viennent de témoigner de leur vitalité. Ils ont reçu, fêté, gâté, des milliers de femmes et d'enfants de prisonniers au cours de deux séances données au Casino.

Deux mille cinq cents foyers sont jusqu'à présent visités par leurs soins, leur but est de « servir la cause des camarades absents ».

Ils y réussissent pleinement, mais leur tâche est immense. Aussi se dépensent-ils sans compter : aide matérielle, aide morale — et que de détresses cachent ces deux mots — rien n'est au-dessus de leurs forces.

Cette œuvre méritait bien que l'on parlât d'elle ici.

...Et nous le faisons d'autant plus volontiers, que ceux qui en ont la charge gardent volontairement l'anonymat.

Ils ont l'âme assez haute pour estimer que leur devoir dépasse de beaucoup leur propre personnalité.

Mais nous saurons les désigner à la reconnaissance publique lorsque tous leurs camarades seront rentrés.

L'BOURLEUX.

Les « bons de Noël du Maréchal »

Avis du Secours national et de la Famille du prisonnier de guerre aux commerçants du Nord

Le maréchal Pétain vient d'accorder aux familles de prisonniers les plus nombreuses et les plus nécessiteuses des « Bons de Noël. Chacun d'entre eux représente une valeur d'achat pour des denrées alimentaires. Nous vous serions particulièrement reconnaissants de vouloir bien les accepter en guise de paiement, d'ici le 10 janvier 1942 au plus tard. A cette date, vous voudrez bien les rassembler, après les avoir revêtus de votre cachet commercial et des nom et adresse de la femme du prisonnier qui en aura été bénéficiaire. Il vous suffira alors de les remettre au délégué local de la « Famille du prisonnier de guerre » ou de nous les adresser à notre siège départemental : 32, rue Esquermoise, à Lille. Ils vous seront immédiatement réglés.

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit :

SECTEUR N° 1, au Foyer d'éducation ouvrière, rue Jules-Guesde, 178.

Samedi 3. — Après-midi : rues Tortue, Bon-Rasoir, Lannes, d'Estaing.

Lundi 5. — Matin : rues Dampierre, Marceau, Denain; après-midi : rues Delezenne, Beaurepaire, Kellermann, Valenciennes, quai du Sartel.

Mardi 6. — Matin : rue Jules-Guesde (207-425 et 166-388); après-midi : rues V.-Delannoy, Babylone, St-Amand.

Mercredi 7. — Matin : rues Marle-Buisine, Copernic, Réaumur, Leuze; après-midi : rues Paul-Bert, Cas.-Perier, Guizot, Lafayette, Fléchier, de Condé.

Jeudi 8. — Matin : rues St-Rédempteur, Bourdaloue, Fénelon, pl. Faidherbe, rue Louis-Dupire, Bd de Colmar; après-midi : rues Newton, Monge, Leverrier, Franklin.

Vendredi 9. — Rues des Possés, Charlemagne, Progrès; après-midi : rues Nabuchodonosor, Beaurewaert.

Samedi 10. — Matin : rues Thiers, St-Quentin, St-Eleuthère, Ste-Thérèse (2 à 2 ter), Bd de Belfort; après-midi : rues H.-Lefebvre, Planche-Trouée.

SECTEUR N° 4, à l'ancienne école communale, angle rues du Bois et des Fabricants.

Samedi 3. — Après-midi : rues de Jeumont, Grétry, Sully, pl. du Progrès, imp. Fremaux, rue Columelle, quai de Bordeaux, carr. Hutin, Bayard.

Lundi 5. — Matin : Bd de Metz; après-midi : rue Daubenton.

Mardi 6. — Matin : rues Olivier-de-Serres, Basse-Masure, Récollets; après-midi : rues Voltaire, Labruyère.

Mercredi 7. — Matin : rues de Flandre, St-Joseph; après-midi : rues Dombasle, St-Laurent, Delattre, Ph.-Lebon, Courtrai, Drouot.

Jeudi 8. — Matin : rues de Jemmappes, Buffon, P.-Dujardin, Sept-Ponts; après-midi : rue de la Vigne.

Vendredi 9. — Matin : Bd de Strasbourg, quai de Nantes, pl. de la Nation, rues Lunéville, Villars; après-midi : rues Plutarque, Sentier, Saint-Louis, Charpentiers, Nouveau-Monde.

Samedi 10. — Matin : rues Lacroix (92-fin et 101-fin), Collège (55-229 et 70-184); après-midi : rues de l'Ommelet (89-207 et 86-206), Grop-Saule, Longue-Chemise.

Lundi 12. — Matin : rues du Fort, la Paix, Terneaux; après-midi : rues Latine, Banque, St-Antoine, Fosse-aux-Chênes (51-77 et 64-100).

SECTEUR N° 6, à l'ancienne école communale, angle des rues du Bois et des Fabricants.

Samedi 3. — Après-midi : rues Blanchemaille (1-153 et 12-1366), la Lys.

Lundi 5. — Matin : rue de l'Alma; après-midi : rue Archimède.

Mardi 6. — Matin : rues de Cassel, de France, Chaussée, Vallon; après-midi : rues des Anges, Ch.-Colomb.

Mercredi 7. — Matin : rues Bart, Fulton, Guinguette, Bd d'Halluin, quai de Dunkerque; après-midi : rue Barbe-d'Or, quai de Calais, rues Darbo, Menin, Malesherbes.

Jeudi 8. — Matin : rues de Tourcoing (131-189 et 126-183), Cadeau, Jacquard (61-109 et 70-178), St-Maurice; après-midi : rue Toulouse, Fort Frasez, rue Fondeurs.

Vendredi 9. — Matin : rues de la Rondelles, H.-Carette, Cuvelle, Rich.-Lenoir, Arcole; après-midi : rue du Fontenoy.

Consommateurs, remettez vos cartes de rationnement de pommes de terre

La Mairie communique : Les consommateurs détenteurs de cartes de rationnement doivent sans délai, déposer leurs bons de commande chez le détaillant de leur choix.

Les détaillants les remettront le plus rapidement possible aux grossistes, collés par feuilles de 50.

Au dispensaire antituberculeux

A partir de ce jour, le dispensaire de la rue de Cassel, 43, dit du Fontenoy, se trouve transféré au dispensaire central, rue Edouard-Anseele, 90 (rue de Lannoy), en raison de l'installation prochaine de l'Inspection médicale scolaire dans l'immeuble du square Wibaux.

Rappelons à cette occasion que les consultations des dispensaires organisés dans le département sont gratuitement ouvertes à tous ceux qui ont à souffrir de troubles pulmonaires.

Le dispensaire central de la rue des Longues-Haies, 90, (actuellement rue Edouard-Anseele, 90) desservant les villes de Roubaix, Croix, Mouvaux, Wasquehal et Leers est ouvert au public tous les jours de 9 h. à 12 h., et de 14 h. à 17 h.

Le paiement des métaux non ferreux

Le receveur municipal de Roubaix nous prie d'informer le public qu'il est en possession d'une partie des fonds nécessaires au paiement des sommes inférieures à 3.000 fr. dues pour les livraisons de métaux non ferreux.

Les titulaires des reçus N° 1 à 731 peuvent se présenter aux guichets de la recette municipale, 27, rue du Vieil-Abreuvoir, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h., munis du reçu délivré lors de la livraison et de pièces d'identité officielles.

Au profit des victimes du bombardement du 31 août

Voici les resultats des jeux de dés et de la tombola au profit des sinistrés du bombardement du 31 août, organisés par un groupe de cafetiers du Pile, les 20, 21 et 22 décembre.

Nos gagnants au jeu de dés (Les prix sont à prendre chez **M. Moïse Lecompte**, à partir du 4 janvier) :

5.432	623	8.778	3.151	542	5.421	1.112		
9.336	534	5.295	6.480	7.767	9.912	2.756		
159	8.260	5.589	7.242	8.968	5.487	8.826		
3.441	5.740	8.160	9.400	9.354	25	5.620		
8.759	8.978	740	5.641	9.299	8.405	8.143		
5.245	6.133	1.267	8.041	7.668	7.471	212		
716	624	1.282	29	5.392	208	9.905		
2.169	1.275	195	2.169	1.418.				

Lots de la tombola gratuite. — Lots à prendre chez **M. Moïse Lecompte** :

6.330	4	616	518	700	4.017	7.507		
4.326	2.369	2.827	256	5.951	731	1.875		
6.648	6.726	4.913	8.008	308	3.843	9.343		
3.199	4.369.							

Lots à prendre chez **M. Bourgois** :

8.511	4.458	8.671	6.293	8.464	2.843	8.672		
3.374	8.814	2.517	5970	531	7922	7.635		
1.264	2.868	3.638	1.451	2.831.				

Lots à prendre chez **M. Orvane** :

552	7.700	6.891	6.637	2.773	2.602	2.250		
2.614	194	5.730	3.809	1.770	5.889	4.851		
2.637	3.215	5.346	8.976	1.898	8.233	3.153		
3.976	7.759	7.195	5.846	7.890	8.792	9.780		
3.308	7.050	8.897	777	1.450	3.068	4.379		
85	715.							

Lots à prendre chez **M. Marcel Prevost** :

3.517	1.253	1.529	9.287	8.221	8.561	9.211		
9.588	1.359	9.048	7.935	9.010	6.767	4.069		
7.516	3.848	5.685	9.175	7.040	9.271	6.596		
7.605	727	2.619	365	385	871	3.668		
3.834	1.490	2.064	2.079	1.383	2.507	3.477		
2.737	613	5.601	9.681	5.290	7.592	4.928		
7.277	4.220	554	794.					

Lots à prendre chez **M. Faillie** :

8.953	3.910	5.195	3.480	1.914	1.328	9.797		
1.120	9.120	5.086	826	3.385	1.127	6.458		
4.605	5.923	6.036	6.907	247	8.735	6.111		
6.730	9.662	1.381	930	4.770	8.015	446		
1.661	2.841	8.068	1.354	4.162	3.909	3.512		
4.611	2.371	5.794	7.833	2.802	2.602	802		
913	5.590	9.418.						

Lots à prendre chez **Mme veuve Lamblin** :

4.415	9.894	3.752	8.335	5.612	876	3.660		
3.877	9.567	7.255	6.148	8.136.				

Lots à prendre chez **M. Gustave Six** :

6.025	8.437	8.396	3.356	5.298	5.728	3.326		
8.188	2.268	7.795	9.614	2.979	6.532	9.708		
9.756	8.131	6.734	7.278.					

Lots à prendre chez **M. Dubosquelles** :

1.733	6.415	2.288	8.666	760	6.193	9.684		
5.067	9.715	6.191	7.772	862	8.974	3.124.		

Une voyageuse est blessée au pied par le marchepied d'un tramway

Vendredi soir, vers 18 h. 25, Mme Rosa Deberghe, 35 ans, domiciliée 70, rue du Chemin-Neuf, s'élançait Grand'place vers un tramway « O » barré qui partait pour la Justice.

Elle sauta au moment précis où le mécanicien relevait le marchepied mobile de la voiture. Mme Deberghe eut un pied coincé par l'appareil et blessé assez sérieusement, d'autant plus que le tramway ne s'arrêta que quelque dix mètres plus loin. La voyageuse dut recevoir des soins de M. le docteur Dispa qui releva une forte entorse.

Après quoi Mme Deberghe fut reconduite chez elle.

Un « bécanier », qui avait opéré rue Pauvrée, se fait pincer sur la place de la Liberté...

M. Edouard Guerville, 34 ans, peintre, 97, rue du Nouveau-Monde, s'était rendu vendredi dans un immeuble de la rue Pauvrée, et avait laissé son vélo dans le hall de l'établissement. Or, peu après, en sortant, M. Guerville aperçut un individu qui, enfourchant son vélo, s'en allait à toute allure vers la place de la Liberté. Il lui donna la chasse, courant derrière lui en criant « au voleur ». Des gens alertés par ses cris, intervinrent, et l'individu, se voyant pris, stoppa devant la Banque de France. Il fut aussitôt empoigné et livré à la police. Il s'agit de Jules Valès, 43 ans, manœuvre, 207, rue des Longues-Haies, cour Voltout, 3. Il sera déféré au Parquet.

— D'autre part, M. Xavier Hue, 22 ans, employé, 4, rue Henri-Bossut, qui avait laissé son vélomoteur sur la place de la Liberté, ne le retrouva plus quand il revint pour l'utiliser.

UNE MAISON REÇOIT LA VISITE DE CAMBRIOLEURS. — Mme Clémence Raquet, 33 ans, ménagère, 129, Grande-Rue, cour Couteau, 20, s'était absentée jeudi dernier. A son retour, le soir, elle constata que quelqu'un avait utilisé son absence pour pénétrer chez elle, et enlever une somme de 700 francs, sept paquets de tabac et six paquets de cigarettes.

LA JEUNE ÉPLUCHEUSE... ÉPLUCHAIT LES PORTEMONNAIE. — Mme Léonie Tolman, 48 ans, teinturière dans une usine, s'était aperçu que, de temps en temps, des petites sommes d'argent disparaissaient de son portemonnaie. De toute évidence, quelqu'un « faisait » le vestiaire. Elle décida de tendre une souricière et, vendredi, elle plaça dans son portemonnaie plusieurs billets de 5 francs, dont elle nota les numéros. Puis elle quitta le vestiaire et vaqua à ses occupations. Peu après, elle s'en fut voir... un billet avait disparu.

La contredame, Mlle Laure Woiembergh fut avisée, et aussitôt on procéda à une fouille.

On devait trouver le billet de 5 fr. dans le carnet de travail d'une jeune épluqueuse âgée de 16 ans. Celle-ci nia énergiquement avoir volé cet argent, mais néanmoins elle a été conduite à la police.

Elle a été laissée en liberté provisoire, mais un rapport, rédigé à sa charge, a été transmis au parquet.

PAROISSE NOTRE-DAME. — Demain, premier dimanche du mois : à 8 h., messe des hommes; à 10 h., grand'messe; à 11 h. 30, récital d'orgue par M. Pierre Peers. A toutes les messes, allocution par M. le chanoine Agnius.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche 11, de 10 h. à 12 h., au café de l'Hippodrome, boulevard Gambetta, recette mensuelle, adhésions, renseignements, caisse de contre-assurance et paiement des cotisations.

La recette a été remise au deuxième dimanche en raison de la nouvelle année. Les sociétaires qui désirent toucher la rente en 1942 devront fournir un certificat de vie et un extrait de naissance sur papier libre avant fin avril ainsi que les changements d'adresse.

SYNDICAT DES GARÇONS BRASSEURS, LIQUORISTES, DISTILLERIE ET PARTIES SIMILAIRES DE ROUBAIX. — Les ouvriers employés dans l'industrie de l'alimentation, c'est-à-dire les ouvriers boulangers, épiciers, meuniers, limonadiers, laitiers, garçons bouchers, tueurs, etc., peuvent régulariser leur situation syndicale, ou donner leur adhésion au syndicat des garçons brasseurs, bureau n° 8, à la Bourse du travail, les mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 8 h. à 12 h. et de 14 à 18 h., le samedi jusque midi.

UN ROUBAISIEN EST ARRÊTÉ A ANNAY-SOUS-LENS. — Jules Organ, 58 ans, restaurateur à Roubaix, a été arrêté à Annay-sous-Lens pour attentat à la pudeur. Il a été placé sous mandat de dépôt et écroué à la prison de Béthune.

PRÉVOYANTS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE ROUBAISIENS. — Paiement des cotisations le premier samedi de chaque mois, de 14 h. à 16 h., au siège de la société, 59, grande-rue.

AVIS AUX BELGES DE LA RÉGION ROUBAISIENNE. — M. l'abbé J. Wannijn, aumônier des Belges du Nord de la France, célébrera une messe avec sermon en flamand, le dimanche 18 janvier, en la chapelle du Carmel, rue Saint-Antoine, à Roubaix.

SECRÉTARIAT POPULAIRE DES BELGES (57, rue Saint-Antoine, à Roubaix). — Secours d'hiver belge. — Dimanche 4, de 10 à 11 h., pour les lettres A à K; de 11 à 12 h., pour L à Z. Distribution du secours aux familles belges nécessiteuses inscrites à la soupe populaire. Se munir des cartes d'identité, du bureau de bienfaisance ou de chômage, et de la carte de soupe payante.

Le secrétariat fonctionne aussi chaque jeudi, de 19 à 20 h., chez M. G. Bouckaert, 192, rue de Leers, à Lys-lez-Lannoy.

ELIXIR ANTIGLAIREUX DU Dr GUILLIÉ
le puissant anticongestif (foie, rein, vessie, asthme, rhumatismes). 19.75.

CROIX

PHARMACIEN DE GARDE. — Dimanche 4 janvier, M. Leuridan, rue J.-Jaurès (Croix-Blanche).

CAISSE D'EPARGNE. — La succursale de Croix sera ouverte demain dimanche, de 9 h. à 10 h. 30, à la mairie, salle de l'administration.

LES COLIS DES PRISONNIERS. — Lundi 5 janvier, au local du ravitaillement et aux heures habituelles, aura lieu la continuation de la distribution des colis 6, 7 et 8, aux familles en possession de l'étiquette-adresse et n'ayant pas encore touché lesdits colis, faute de ces étiquettes. Prière d'apporter les emballages et l'étiquette-adresse.

AVIS AUX COMMERÇANTS. — Il a été signalé à la mairie que certains commerçants exigeaient de leurs clients la remise du feuillet complet de tickets de sucre et denrées diverses. Il leur est rappelé que ce procédé est interdit et peut être sanctionné par des peines sévères. Les tickets ne peuvent être réclamés qu'au fur et à mesure de la délivrance des marchandises.

LES VIEILLARDS, INFIRMES ET INCURABLES, bénéficiaires de la retraite des vieux travailleurs, doivent se présenter à la mairie (bureau de l'assistance) munis de leur carte grise d'assistés, dès qu'il auront reçu le premier trimetre d'arrérages de leur retraite.

LE POINTAGE DES CHOMEURS se fera les lundis, mercredis et vendredis, à la Maison des œuvres sociales, place de la République, dans l'ordre ci-après : de 1 à 3.000, de 9 h. à 9 h. 15; de 3.001 à 5.000, de 9 h. 15 à 9 h. 30; de 5.001 à la fin, à 9 h. 30.

Les permissions de s'absenter du pointage ne sont accordées qu'à titre exceptionnel et sur demande écrite.

WASQUEHAL

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit à la salle des soupes populaires, rue Hoche.

SECTEUR 2, samedi 3 janvier : route de Lille, avenue de la Victoire, rues de Flandre, des Jardins, de Flers, Jean-Bart (au-dessus du boulevard de la Liberté), de la Vendée, des Acacias, Faidherbe, Désiré-Delsalle, des Lilas, des 4-Ormeaux, Haut-Vinage (du Petit-Wasquehal au boulevard de Roubaix), rue du Sart.

SECTEUR 3, lundi 5 : rue du Haut-Vinage (du grand boulevard au chemin vert), rue V.-Hugo, chemin Vert, rues de Marcq, de Lille, G.-Dubled, J.-Macé, sentier Laurier, de la Passerelle, de l'Egalité, Ferres, Hoche, chemin des Bulsses, rues de l'Yser, du Transvaal, impasse Dutholt, place de la République.

Aux bains-douches, rue des Villas :

SECTEUR 4, mardi 6 : rue Louise-Michel, écluse Gaillez, rues Denis-Papin, Paul-Lafargue, impasse Dekeukeleere, impasse Diderot, rue du Vert-Pré, écluse Grimonpont, impasse Pétrole, Tiberghien, Bas Fond 1 et 3, impasse du Triest, rue J.-Jaurès, cité Motte, rue des Villas, impasse Lavoisier, rue du Molinel 2-12 et 11, place Clambeyta, écluse du Triest, rue de Croix, rue H.-Carette, Fort Cabrol, chemin du Halage, chemin des Serres.

A la salle des fêtes du Capreau :

SECTEUR 5, mercredi 6 : rue de Roubaix, chemin de la Planche et Riez, rues des Ecoles, Turgot, Coli, Guynemer, cité Laborieuse, rue Voltaire (de la rue Louise-Michel au pont du Triest), cité Union, rue Guilbaud, Abbé-Lemire, rues du Pont, Christophe-Colomb, cité Avenir, rues Alex.-Ribot, Costes, Nadaud, avenue Clemenceau.

SECTEUR 6, jeudi 8 : rue de Tourcoing, sentier des Briques, cité de la Renaissance, rue Clem.-Durleux, sente la Scierie, Ar.-Briand, des Champs, tier de l'Allumette, quai des Canonniers, rues des Fleurs, de Colmar, de Alex.-Dubois, Jacquard, sentier du Canal, rue Clem.-Béthune, de Mulhouse.

SECTEUR 7, vendredi 9 : route de Tourcoing, impasse du Plomeux, quai des Alliés, avenue Lvautey, rues Lafontaine, Eug.-Guillaume, Voltaire (au-dessus du pont du Triez à partir du numéro 1 jusqu'au numéro 4), Ch. Delecluse, rues du Molinel, Lamartine, Carpeaux, Ph.-Lebon, Watteau, Cartelot, Mouvaux, Rosa-Bonheur, Favreul, cour Lepers, avenue de la Marne, Triez (Capreau et Centre), Cocheteux, A.-Testelin.

Un chauffeur d'auto se servait de la voiture de son patron pour des « opérations » personnelles

Mercredi dans la nuit, une auto roulant à toute allure à Pont-à-Marcq, refusa de s'arrêter aux injonctions d'une patrouille de gendarmes. Cette voiture se perdit rapidement dans la nuit, mais, néanmoins, les gendarmes eurent le temps de relever le numéro d'immatriculation.

Or, le lendemain, on retrouva cette voiture abandonnée rue de Beaumont, à Roubaix, un phare détérioré, le réservoir à sec, la batterie d'accumulateurs à plat.., et une balle de revolver dans l'arrière...

On sut alors que l'auto appartenait à M. Médart Sabbé épicier, rue Coli, à Wasquehal. On se rendit chez ce commerçant, mais l'épicier se montra fort surpris, sa voiture étant immobilisée depuis huit mois dans un garage situé 128, rue de Roubaix.

Lors d'une visite au garage précité, on constata que la voiture de M. Sabbé ne s'y trouvait plus. Quelqu'un s'en était servi, ainsi qu'on le sut peu après par la responsable du garage, Mme Sadaune, laquelle avait cru pouvoir la laisser prendre par le chauffeur de l'épicier, Henri Gruloos, 28, rue Victor-Hugo, à Croix.

Malgré ses vives dénégations, Gruloos a été mis en état d'arrestation. Bien que, malgré l'évidence, il n'avoue rien de ce qu'on lui reproche, on croit fort qu'il se servait de la voiture de son patron pour se livrer au marché noir. Et c'est sans doute au cours d'une expédition qu'il aura été rencontré à Pont-à-Marcq par une patrouille de gendarmes, devant qui il préféra ne pas stopper, on devine facilement pourquoi.

MOUVEMENT DE L'ETAT CIVIL. — Au cours du mois de décembre qui vient de s'écouler le service de l'état civil a enregistré 7 déclarations de naissances (3 garçons et 4 filles) contre 9 décès. Au cours du même mois, 6 mariages ont été célébrés.

AUX SOCIÉTAIRES DES JARDINS DE FRANCE. — La cotisation de 1942 doit être versée pour le 10 janvier au plus tard chez M. Dupréelle, place Péneion, pour le Centre ou chez M. A. Petit, rue du Trieg, café Saint-Eloi. Les nouveaux sociétaires sont aussi tenus de s'y présenter. A partir du 11 janvier, les retardataires seront considérés comme démissionnaires.

LA QUESTION DU LAIT POUR LES MALADES. — Suivant les instructions du service départemental de ravitaillement général, il doit être procédé à la révision des cartes de lait aux malades. En conséquence, toutes les personnes bénéficiant à ce titre de la carte de lait, devront obtenir pour le 8 janvier, de leur médecin traitant, une nouvelle attestation. Les intéressés devront retirer, dès maintenant, les imprimés exigés au service local de rationnement, salle des fêtes rue Jean-Macé, où ils les rapporteront après visite par le médecin traitant.

UN ACTE DE PROBITÉ. — M. Delannay, habitant 4, rue des Quatre-Ormeaux, qui avait perdu un billet de cent francs dans le centre de la commune, a eu la chance de voir son billet retrouvé par Mlle Gadenne, demeurant 18, rue de la Vendée à Wasquehal, qui s'était empressée de porter sa trouvaille au commissariat de police où M. Delannay a pu rentrer en possession de son bien.

Des mesures pour sauvegarder une richesse nationale : L'ANGORA

Le Gouvernement a donné son accord au Comité d'organisation des Pelleteries et Fourrures — auquel le poil d'angora est rattaché — pour réserver le tonnage de céréales secondaires indispensable à l'alimentation des lapins angoras. Les modalités de distribution des graines seront mises au point ultérieurement et communiquées aux éleveurs.

Que l'élevage garde confiance, il détient une source de richesse nationale. Les Pouvoirs Publics, à qui le Comité d'organisation des Pelleteries et Fourrures a exposé sa situation, ne la laisseront pas tarir.

24111d

WATTRELOS

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit :

SECTEUR N° 1 : cantine scolaire, école du Touquet, rue de Boulogne. — **Samedi 3** : Rues Fleury, du Vieux-Bureau, du Mont-à-Leux (barrière ch. de fer au bureau des douanes, compris baraquements des cheminots), des Palets, sentier Misère, rue la Martinoire, carr. Cocheteux, Grimonpont, quartier du Vinhoutte.

Lundi 5 : Rues du Tilleul, de Nantes, Boucicaut, carr. Moulin-Tonton, rue Abeille, carr. Lagache, rue des Villas, carrière de Couteaux, cour Dutholt, Haut-Vinage, Madagascar, Serpentine, Union, imp. Lumière, rue Nungesser et Coli, briqueterie Delecourt, rue du Christ-Roi.

Mardi 6 : Rues du Mont-à-Leux (Sapin-Vert au 142), des Damiers, A.-Delecourt, Sapin-Vert (de la place au cimetière), V.-Hugo (compris caserne des douanes), des Ecoles, carr. Petit-Moulin, sentier de la Martinoire.

Mercredi 7 : Cité Amédée-Prouvost, rue Maréchal-Lyautey, sentier Houset, calvaire Nutin, place Saint-Vincent-de-Paul, rue de Toul, cité J.-Edouard, rue du Sapin-Vert (166 au cimetière plus rangées Delecroix et Duquesnoy, rue du Syndicat, cité Condorcet, rue Petit-Tourcoing (1-1225 et 2-46), sent. de la Clef-des-Champs.)

La seconde audition de Sainte-Cécile de l'harmonie « Les Amis réunis »

L'harmonie « Les Amis réunis » donnera demain dimanche sa deuxième audition de Sainte-Cécile.

Sous la direction de M. Broux, elle interprétera le même programme qu'elle a exécuté le dimanche 21 décembre en l'église Saint-Maclou.

Rappelons que cette deuxième audition est donnée en souvenir de M. André Plateau clarinette-solo de l'harmonie, titulaire du grand prix d'honneur de la ville de Roubaix, décédé récemment à l'âge de 22 ans.

Les funérailles de deux victimes de l'accident de chemin de fer de La Gorgue

On sait que deux Wattrelosiens ont trouvé la mort dimanche dernier dans la catastrophe de chemin de fer de La Gorgue : MM. Arthur Desmet, 171, rue du Petit-Tournai, et Albert Daenens, 23, rue Henri-Lefebvre.

Les funérailles des deux victimes ont été célébrées en présence d'une assistance particulièrement nombreuse qui avait tenu à donner aux familles durement éprouvées, le témoignage de sa douloureuse sympathie.

Celles de M. Desmet ont eu lieu hier, vendredi à 9 h. 30 en l'église Saint-Vincent-de-Paul, et celles de M. Daenens ce matin samedi, à 9 h. 15, en l'église Saint-Maclou.

PHARMACIEN DE SERVICE. — Demain dimanche 4, M. Dobritz, Grand'place.

CAISSE D'EPARGNE. — La succursale de Wattrelos sera ouverte demain dimanche 4, de 9 h. à 10 h. 30.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS — Demain dimanche 4, de 9 h. 30 à 12 h., permanence au siège, 15, Grand'place. Renseignements et établissement de tous dossiers concernant les anciens combattants des deux guerres.

AUX ARTISANS DU BATIMENT. — Tous les artisans du bâtiment, sans distinction de profession, sont informés que depuis le 1er janvier toutes les demandes de bons matières devront être adressées au bureau artisanal des matières, 14, rue d'Inkermann à Lille, et non plus à la Fédération du bâtiment, 1, rue Denis-Godefroy. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la permanence, au siège de la section artisanale wattrelosienne, café Deltour, 22, Grand'place, de 9 h. 30 à 11 h.

AVEZ-VOUS FAIT BONNE CHÈRE de 1919 à 1939 ?

RHUMATISMES avec migraines, somnolence et sang à la tête

A la longue une nourriture trop riche ou une vie sédentaire finit par fatiguer les organes d'élimination : la bile et les sécrétions de l'estomac se raréfient ; l'intestin (ce muscle long de 10 mètres) pétrit "au ralenti" ; dans vos reins 9 millions de petits capteurs sont "bloqués" peu à peu et n'arrivent plus à filtrer tout l'acide urique. Ainsi accumulés les déchets ont empoisonné votre sang et causent les maux de tête, les rhumatismes, la goutte. Le matin au réveil prenez simplement dans votre déjeuner ou dans un verre d'eau chaude une pincée de Kruschen : Aussitôt 6 sels minéraux, agissant à la façon des eaux de sources thermales réputées, obligent les organes d'élimination à évacuer naturellement et "à fond". Les poisons sont dissous et expulsés au fur et à mesure qu'ils se forment, si bien que les douleurs rhumatismales disparaissent d'elles-mêmes. La digestion est facile et courte. De la tête aux pieds une sensation de joyeux bien-être vous remplit de vitalité juvénile. Commencez demain matin à prendre vos sels Kruschen. 12.50 toutes pharmacies ; le flacon pour 120 jours, 20.40 seulement.

LYS

L'arbre de Noël des enfants des prisonniers et des morts pour la France

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est demain dimanche à 15 h., dans la salle municipale des fêtes, rue Jeanne-d'Arc, qu'aura lieu la fête de l'arbre de Noël des enfants de prisonniers et des morts pour la France.

L'orchestre du Comité d'entr'aide et l'ensemble Stellio participeront à cette séance. Un « crochet » pour enfants doté de prix se déroulera aussi. Les inscriptions pour ce « crochet » seront reçues à l'entrée de la salle à 14 h. 45. Inaugurer le morceau choisi. La fête se terminera par une distribution de friandises.

ON VOLE UN VÉLO. — Mme Auguste Ponthieu, née Flora Lepers, 34 ans, piquériere, 26, rue Kléber, a déposé une plainte à la gendarmerie pour vol de sa bicyclette.

FLERS-LEZ-LILLE

LE COURANT ÉLECTRIQUE sera interrompu demain dimanche 4 janvier, de 9 h. 15 à 16 h., pour les abonnés desservis par le poste transformateur du Recueil.

Maison BREGUET

La Maison BREGUET va procéder à une augmentation de capital de 12 à 16 millions de francs, par l'émission, au prix de Fr. 550 par action, de 12.000 actions nouvelles de Fr. 500 dont la souscription, réservée aux anciens actionnaires, est ouverte jusqu'au 30 janvier 1942, aux guichets de la Banque de Paris et des Pays-Bas, du Comptoir National d'Escompte de Paris et du Crédit Lyonnais. 24105d

LEERS

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit :

Coopérative de boulangerie, 10, rue Thiers :

SECTEUR 2, samedi 3 : rues de Méchin, de la Marne, Gibraltar gauche et droite, rues du Chemin-Vert, Molière, de Touffiers, R.-Salengro, Cap.-Picavet, de Lys, sentier du Dépôt, rues du Dépôt, Hoche.

SECTEUR 3, lundi 5 : rue V.-Hugo, rangée Deroche, avenue Desmet, r